



Francis CARLES  
Expert-Comptable D.P.L.E.

Commissaire aux Comptes  
membre de la Compagnie Régionale de Toulouse

**AUDIT EURO CONSEIL**

Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes  
S.A.R.L. au capital de 252 000 Euros



Alain CARLES  
Expert-Comptable D.P.L.E.

Commissaire aux Comptes  
membre de la Compagnie Régionale de Toulouse

## Note d'information n° 55 du 3<sup>ème</sup> trimestre 2006

### DECLARATIONS

Comme signalé précédemment, l'administration fiscale et les caisses sociales incitent les entreprises à pratiquer la **télétransmission des déclarations et du télépaiement** (obligatoire à partir de certains seuils – seuils abaissés au 1<sup>er</sup> janvier 2007). Ces méthodes sont sécurisantes et nous sommes à votre disposition pour votre information et leur mise en place éventuelle. A titre d'exemple, les entreprises réalisant un chiffre d'affaires annuel supérieur à 750 000 €uros devront déclarer leur TVA par télétransmission. A défaut des pénalités seront applicables.

### FISCALITE

**Impôt sur le revenu** : des modifications importantes sont prévues pour les impositions 2007 calculées sur les revenus de 2006. En particulier l'abattement de 20 % sur les salaires ou sur les revenus commerciaux ou non commerciaux des adhérents des centres de gestion agréés ou des associations agréées est supprimé. En contrepartie, les taux applicables aux différentes tranches d'imposition sont abaissés et les revenus commerciaux ou non commerciaux des non adhérents des centres de gestion ou des associations agréés seront majorés de 25 %.

**Pour les entreprises du bâtiment**, nous tenons à votre disposition la nouvelle attestation à établir par vos clients pour qu'ils puissent bénéficier de la TVA à taux réduit.

### INFORMATIQUE

De nombreuses entreprises, surtout les petites, **sont insuffisamment protégées** en matière informatique. Il ne s'agit pas ici des problèmes de virus ou des risques de piratage qui doivent, bien sûr, être également traités, mais des risques de perte de données. Les sauvegardes doivent être réalisées régulièrement selon les volumes traités. Les supports de sauvegarde ne doivent pas être utilisés deux fois de suite et doivent être conservés en dehors des locaux où est situé le matériel informatique. Ce sujet mérite d'être développé et nous sommes à votre disposition pour vous conseiller.

### ECONOMIE

Indice : Coût à la construction 1er trimestre 2006 : 1362

Variation sur 1 an : + 7.24 %

Variation sur 3 ans : + 15.13 %

Variation sur 9 ans : + 30.09 %

**Nous attirons votre attention sur le caractère synthétique de la présente note d'information qui, par définition, est forcément incomplète.**

**Nous vous recommandons de nous consulter pour tout complément d'information.**